



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION DANS LE DISPOSITIF DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

ANNEE SCOLAIRE :2022-2023

Les informations recueillies sont nécessaires à la pré-inscription aux services des affaires scolaires. Elles seront conservées intégralement en mairie et partiellement aux écoles concernées.

ENFANT:

NOM :.....

Prénom

Date de naissance :.....**Lieu :**.....

à partir du.....

Mode de garde actuel de l'enfant.....

PARENTS:

Mère :

NOM Patronymique.....**Prénom**.....

NOM d'usage.....

Adresse :.....

Code postal.....**Commune**.....

N° Tél fixe.....**Mobile**.....

Profession**Tél professionnel**.....

Père :

NOM :.....**Prénom :**.....

Adresse :.....

Code postal.....**Commune**.....

N° Tél fixe.....**Mobile**.....

Profession**Tél professionnel**.....

En cas de divorce, préciser le parent ayant

- l'autorité parentale : mère : père conjointe autre

- la garde de l'enfant : mère : père alternée autre

Date

Signature

Mère

Père

Autre

Pour une inscription à la rentrée de septembre, la demande de pré-inscription doit être déposée au service des Affaires Scolaires en mairie .

Dans tous les cas, elle doit être accompagnée de :

- justificatif de domicile
- copie complète du livret de famille.
- Carnet de santé
- Jugement de divorce
- Dernier avis d'impôt sur le revenu (facultatif)
- Copie pièces identité des parents

Aucun dossier incomplet ne pourra être pris en considération.

La demande de pré-inscription ne vaut pas accord. Celui-ci sera confirmé par courrier.